

E-O-

INFORMATION
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

O B J E T : Attitude des troupes d'opération - arrestations.-

L'Hôtel EXCELSIOR, Avenue Dante à Nice, est réquisitionné par les autorités allemandes, depuis le 14 Septembre dernier; il est occupé par une section de la Police allemande qui s'occupe exclusivement de questions juives, les personnes arrêtées dans un but de politique sont conduites devant les membres d'une Commission spéciale qui est à l'Hôtel Hermitage à Nice.

Les juifs, dès qu'il arrivent à l'hôtel, sont dessaisis de tout leur avoir : argent, bijoux, valeurs, etc... qui constituent une masse utilisée pour payer à la Direction de l'hôtel précité, les frais de nourriture et de logement de tous les israélites, selon des arrangements conclus entre le Capitaine BRUNNER, chef de la section anti-juive et M. CHAPEAU, Directeur de l'hôtel.

Ce dernier est chargé de la nourriture des personnes arrêtées et de leur couchage, il emploie une cuisinière et quelques femmes de chambre dont une a été licenciée sur l'ordre des autorités allemandes pour avoir été surprise en train de sortir plusieurs lettres que des israélites adressaient à leurs amis.

Environ 12 policiers en civil opèrent les arrestations de juifs ou de suspects, ils sont militaires, plusieurs sont sous-officiers. Outre le Capitaine BRUNNER déjà nommé, il y a un certain WOLF et un individu se nommant MOLINEUX qui sont ses principaux auxiliaires.

Les interprètes sont des juifs qui, jouissant d'une certaine liberté d'action, se montrent à l'égard de leurs coréligionnaires plus stricts que les Allemands.

D'après certains renseignements recueillis à bonne source, 2000 juifs environ ont passé à l'Hôtel Excelsior et ont été dirigés sur le camp de Drancy.

Actuellement, les arrestations se font sur un rythme beaucoup moins accéléré qu'il y a deux mois.

Le nombre de lettres anonymes reçues par la Gestapo est considérable, de plus des indicateurs payés par les Allemands dénoncent les juifs, moyennant quoi ils reçoivent une prime proportionnelle au nombre d'arrestations. L'un d'eux aurait reçu récemment 30.000 francs pour les "services rendus".

Vu,
LE COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE, Chef du
Serv. Régional des Renseignements
Généraux :